

MAIRIE
DE
HONFLEUR

publication 25/08/2025



DECISION DU MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025/24

DEMANDE D'AIDE – DEPARTEMENT DU CALVADOS

Vu Les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu La délibération du 28 juin 2021, adoptée par le conseil municipal de la ville de Honfleur et donnant délégation de pouvoirs à M. le Maire pour solliciter l'attribution de subventions,

Considérant le projet de mise en place d'une signalétique sur la ZAE Estuaire Nord conjointement avec l'ensemble des gestionnaires de la zone à savoir CCI, HAROPA, SHEMA, CD 14 et Ville de Honfleur,

Considérant que le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 100 000 €HT,

Considérant qu'il a été décidé entre les gestionnaires de la ZAE Estuaire Nord de se partager le coût d'opération, soit une participation de chaque gestionnaire estimée à 20 000 €

Considérant que cette opération sera inscrite au BP 2025 de la commune, par une décision modificative lors du conseil municipal du 7 octobre 2025,

Considérant que l'opération est éligible à l'obtention d'un financement du Conseil Départemental dans le cadre du contrat de territoire,

Monsieur le Maire de Honfleur,

DECIDE

Article 1 : Une demande de financement est adressée au Conseil Départemental du Calvados pour l'ensemble du projet à savoir 100 000 €HT.

Article 2 : Un dossier complet est adressé au Conseil Départemental du Calvados afin de solliciter le montant le plus élevé de l'aide financière.

Article 3 : Mme la Trésorière principale de Honfleur et M. le Directeur général des services sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : La présente décision sera affichée, insérée dans le recueil des actes administratifs et transcrite dans le registre des délibérations. Il sera rendu compte de la présente décision lors d'un prochain conseil municipal.

Il sera rendu compte de la présente Décision lors de la prochaine réunion obligatoire du Conseil Municipal.

Fait à Honfleur, le 22 août 2025

P/ le Maire
Felipe Alvarez
1^{er} adjoint



MAIRIE DE HONFLEUR - BP 80049 - 14602 HONFLEUR CEDEX

☎ 02 31 81 88 00 - Fax : 02 31 89 18 76 - e-mail : mairie@ville-honfleur.fr